

AIDE A L'EGLISE EN DETRESSE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale des Membres de l'Association Aide à l'Eglise en Détresse,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Aide à l'Eglise en Détresse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Comme présenté au paragraphe « Ressources provenant de la générosité » de l'annexe, votre entité comptabilise des fonds dédiés, conformément à la réglementation applicable aux associations. Nous nous sommes notamment assurés, sur la base de la documentation obtenue et des contrôles réalisés, de la correcte comptabilisation et évaluation des fonds dédiés à la clôture de l'exercice, au regard de la volonté exprimée par les donateurs.
- Le paragraphe « Legs, donations, assurance vies » de l'annexe présente les montants des legs, acceptés par le conseil d'administration, en cours de réalisation comptabilisés en fonds reportés. Nous nous sommes assurés, sur la base de la documentation obtenue et des contrôles réalisés, de la correcte comptabilisation et évaluation des fonds reportés à la clôture de l'exercice.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris le 27 mai 2025

Le commissaire aux comptes,



ACA Nexia
Représenté par
Eric Chapus

BILAN ACTIF

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit	62 281,00	41 541,61	20 739,39	28 100,29
Concessions, brevets et droits similaires	77 463,60	76 523,46	940,14	6 674,24
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	249 572,38		249 572,38	249 572,38
Constructions	1 073 698,64	1 046 257,66	27 440,98	30 489,96
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	600 650,78	526 270,57	74 380,21	80 642,63
Immobilisations corporelles en cours	1 987,50		1 987,50	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés	7 584 177,94		7 584 177,94	7 227 655,94
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	16 635,92		16 635,92	16 635,92
Autres				
TOTAL (I)	9 666 467,76	1 690 593,30	7 975 874,46	7 639 771,36
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	125 035,73	121 975,73	3 060,00	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations	2 841 548,55		2 841 548,55	2 228 673,55
Autres	84 769,17		84 769,17	30 432,81
Valeurs mobilières de placement	418 076,02		418 076,02	461 077,82
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 027 337,50		2 027 337,50	2 082 005,13
Charges constatées d'avance	32 452,77		32 452,77	17 149,50
TOTAL (II)	5 529 219,74	121 975,73	5 407 244,01	4 819 338,81
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	15 195 687,50	1 812 569,03	13 383 118,47	12 459 110,17

BILAN PASSIF

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 845 954,30	2 275 869,94
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-676 656,91	-429 915,64
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>1 169 297,39</i>	<i>1 845 954,30</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 169 297,39	1 845 954,30
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	10 253 465,88	9 201 429,78
Fonds dédiés	398 379,00	410 688,00
TOTAL (II)	10 651 844,88	9 612 117,78
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	366 356,11	421 851,17
Dettes des legs ou donations	193 000,00	283 000,00
Dettes fiscales et sociales	323 908,27	269 379,92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	646 569,82	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	32 142,00	26 807,00
TOTAL (IV)	1 561 976,20	1 001 038,09
Ecart de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	13 383 118,47	12 459 110,17

COMPTE DE RÉSULTAT

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	412 956,11	360 646,29
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	5 000,00	8 000,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	16 056 928,66	17 238 929,82
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	6 498 253,92	7 273 923,48
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	128 151,90	146 648,72
Utilisations des fonds dédiés	410 688,00	550 895,00
Autres produits	3,02	3,02
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	23 511 981,61	25 579 046,33
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	227 706,43	133 856,28
Variation de stock	3 116,17	18 496,82
Autres achats et charges externes	2 413 557,99	2 405 062,01
Aides financières	19 650 419,49	21 656 285,38
Impôts, taxes et versements assimilés	98 242,28	105 891,71
Salaires et traitements	918 466,84	805 795,48
Charges sociales	399 980,36	334 291,90
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	156 316,48	164 903,28
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	398 379,00	410 688,00
Autres charges	3,28	8,29
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	24 266 188,32	26 035 279,15
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-754 206,71	-456 232,82
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	89 022,12	43 057,38
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	16 522,21	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	105 544,33	43 057,38
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		-1 286,00
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	849,46	1 099,17
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	849,46	-186,83
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	104 694,87	43 244,21

COMPTE DE RÉSULTAT

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-649 511,84	-412 988,61
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	4,23	25,33
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	4,23	25,33
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	29,75	270,00
Sur opérations en capital	23,50	1 535,36
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 928,05	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	2 981,30	1 805,36
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-2 977,07	-1 780,03
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	24 168,00	15 147,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	23 617 530,17	25 622 129,04
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	24 294 187,08	26 052 044,68
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-676 656,91	-429 915,64
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	73 172,00	101 998,00
TOTAL	73 172,00	101 998,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	73 172,00	101 998,00
TOTAL	73 172,00	101 998,00

ANNEXE COMPTABLE

Objet social

La réalisation des missions sociales de l'Association correspond à ses moyens d'action statutaires découlant de son objet (articles 3 et 4 des statuts de l'Association) : « Les moyens d'action de l'Association pour réaliser son objet sont le soutien à des projets en faveur de personnes en détresse ou dans le besoin, dans les pays où elle intervient par l'intermédiaire de l'Église, ainsi que l'assistance à ces personnes en détresse ou dans le besoin. L'Association peut aussi soutenir des projets ou apporter une assistance aux réfugiés originaires de ces pays. L'Association réalise des actions d'information et de sensibilisation en lien avec son objet et les projets auxquels elle vient en aide ».

Projets

Les projets soutenus par l'Association lui sont présentés par l'Association Aide à l'Église en Détresse Internationale (Aid to the Church in Need) dans le cadre d'un protocole de coopération. Le directeur de l'AED France se réserve la possibilité d'accorder des aumônes de manière ponctuelle et pour des montants peu significatifs sans demander l'autorisation préalable du centre international.

Information et sensibilisation

Les actions d'information et de sensibilisation en lien avec l'objet de l'Association et les projets auxquels elle vient en aide sont constituées :

- d'une part par un réseau d'animation et de sensibilisation à partir de quatre bureaux régionaux et de délégués (bénévoles) dans les départements qui assurent cette mission,
- d'autre part par la publication d'un « Bulletin de l'AED », de la revue « L'Église dans le Monde », et par des publications et productions sur les pays et les projets soutenus par l'Association.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 13 383 118,47 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -676 656,91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/04/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les guerres en Ukraine et en Terre Sainte n'ont pas d'impact significatif sur les actifs et passifs des comptes à la clôture ni sur la continuité de l'œuvre de l'association.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC n° 2018-06 relatif au plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif, ainsi que celle du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre 1 et 3 ans selon le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Installations techniques	10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau	4 à 5 ans
- Mobilier de bureau	4 à 10 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée en fonction de l'ancienneté du produit et de ses chances de s'écouler, compte tenu des quantités vendues et appréciations internes :

- 50 % si le produit a plus de 3 mois et moins d'un an ;
- 100 % si le produit a plus d'un an ;
- 100 % quelle que soit l'ancienneté si le produit a une durée de vie très courte.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'actif immobilisation comprends, en sus du tableau, les biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés pour une valeur brute de 7 584 177.94 euros.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	76 372		1 092
CORPORELLES	Terrains		249 572		
	Constructions		1 073 699		
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers (1)		418 076		7 772
	Autres immos corporelles		39 366		
	Matériel de bureau & mobilier informatique		128 209		13 359
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL			1 908 923		21 131
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL					
TOTAL GENERAL			1 985 295		22 223
(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			7 227 656		7 584 178

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			77 464		
CORPORELLES	Terrains				249 572		
		Sur sol propre			1 073 699		
	Constructions	Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques,	matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers (1)		5 372	420 477		
	Autres immos	Matériel de transport			39 366		
	corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier		761	140 808		
		Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL			6 133		1 923 922		
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL							
TOTAL GENERAL			6 133		2 001 385		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés 7 227 656 7 584 178

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		69 697	6 826		76 523
TOTAL		69 697	6 826		76 523
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	1 043 209	3 049		1 046 258
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	353 898	14 376	5 372	362 903
	Matériel de transport	39 366			39 366
	Mat. bureau et informatiq., mob.	111 742	13 017	761	123 998
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 548 215	30 443	6 133	1 572 525
TOTAL GENERAL		1 617 913	37 269	6 133	1 649 049

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice							
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel								
Frais d'établissement															
Fonds commercial															
Autres immobs incorporelles															
TOTAL															
Terrains															
Constr.	Sur sol propre														
	Sur sol autrui														
	Inst. agenc. et amén.														
Inst. techn. mat. et outillage															
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div														
	Matériel transport														
	Mat. bureau mobilier inf.														
	Emballages réc. divers														
TOTAL															
Frais d'acquisition de titres de participations															
TOTAL GÉNÉRAL															
Total général non ventilé															

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks	128 152	121 976	128 152	121 976
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	128 152	121 976	128 152	121 976

ÉTAT DES STOCKS

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	128 151,90	3 060,00	6 176,17	125 035,73
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	128 151,90	3 060,00	6 176,17	125 035,73

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	16 636		16 636
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	375	375	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	301	301	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	5 666	5 666	
	coll. publiques	23 616	23 616	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	2 896 360	2 896 360	
	Charges constatées d'avance	32 453	32 453	
TOTAUX		2 975 406	2 958 770	16 636
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations	2 841 549	2 841 549	

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV de la Financière Meeschaert pour 412.271 € et le portefeuille Société Générale de titres divers issus de donations ou legs pour 5.805 €

A la clôture de l'exercice, les SICAV de la Financière Meeschaert font apparaître une plus-value latente de 132.479€.

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	32 453
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	32 453

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	23 020
Disponibilités	85 489
TOTAL	108 509

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC							
Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds dédiés sur dons manuels affectés 2023	410 688,00	398 379,00	410 688,00	398 379,00			
Fonds dédiés sur dons manuels affectués 2024			410 688,00	398 379,00			
TOTAL	410 688,00	398 379,00	410 688,00			398 379,00	

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

Les fonds reportés liés au legs et donations s'élèvent 10.232.726,49 euros et correspondent aux successions autorisées par le conseil d'administration et non encore encaissées au 31/12/2024.

Produits	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	7 557 650,92
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	9 173 329,49
Charges	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	10 232 726,4
Solde de la rubrique	6 498 253,9

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	366 356	366 356		
Personnel & comptes rattachés	90 130	90 130		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	151 932	151 932		
Etat & Impôts sur les bénéfices	24 168	24 168		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	27 278	27 278		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	30 400	30 400		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)	839 570	839 570		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	32 142	32 142		
TOTAUX	1 561 976	1 561 976		

Renvois

- | | | | |
|-----|--|---------|---------|
| (1) | Emprunts souscrits en cours d'exercice | | |
| | Emprunts remboursés en cours d'exer. | | |
| (2) | Montant divers emprunts, dett/associés | | |
| (3) | Autres dettes reçues par legs ou donations | 193 000 | 193 000 |

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	32 142
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	32 142

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	366 356
Dettes fiscales et sociales	147 372
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	645 470
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 159 198

ENGAGEMENTS

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 140 204,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Ce montant est évalué charges sociales incluses.

Ce montant est représentatif des indemnités dues à chaque salarié à 65 ans compte tenu de son ancienneté qu'il aura acquise, ramené au temps de présence à la clôture.

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires facturés au titre du contrôle légal : 26.631,28 € TTC.

Honoraires facturés au titre de services autres que la certification des comptes : Néant.

LES EFFECTIFS

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	21,49	20,00
Ingénieurs et cadres	15,12	13,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	6,37	7,00
Ouvriers		



PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Association A.E.D.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	2 275 869,94	-429 915,64	-468 866,00					1 845 954,30
Fonds propres avec droit de reprise								0,00
Ecart de réévaluation								0,00
Réserves								0,00
Report à nouveau								0,00
Excedent ou déficit de l'exercice	-429 915,64	429 915,64	468 866,00			-676 656,91	-732 484,00	-676 656,91
								0,00
								0,00
Dotations consommables								0,00
Subventions d'investissement								0,00
Provisions réglementées								0,00
TOTAL	1 845 954,30	0,00	0,00	0,00	0,00	-676 656,91	-732 484,00	1 169 297,39

**ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT
DE L'ETRANGER POUR 2024**

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources en €
AFGHANISTAN	1 906
AFRIQUE DU SUD	140
ALLEMAGNE	21 600
ARGENTINE	1 000
AUSTRALIE	180
AUTRICHE	240
BARBADE	150
BELGIQUE	35 925
BULGARIE	500
CANADA	2 503
CHILI	408
CHYPRE	420
COLOMBIE	50
COREE, REPUBLIQUE DE	1 000
COSTA RICA	1 000
DANEMARK	134
ESPAGNE	6 447
ETATS-UNIS	27 250
GRECE	288
GUATEMALA	18
HONG KONG	100
HONGRIE	500
INDE	708
INDETERMINE	160
IRLANDE	900
ITALIE	10 335
JAMAIQUE	140
JAPON	2 335
LUXEMBOURG	19 750
MADAGASCAR	68
MALTE	550
MAROC	603
MAURICE	1 483
MEXIQUE	610
MONACO	5 093
NORVEGE	158
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE	50
PARAGUAY	1 640
PAYS-BAS	1 679
POLOGNE	2 482
PORTO RICO	190
PORTUGAL	620
ROUMANIE	1 090
ROYAUME-UNI	9 051
SENEGAL	18
SERBIE	100
SEYCHELLES	740
SINGAPOUR	2 050
SLOVAQUIE	18
SUEDE	1 066
SUISSE	19 052
TAIWAN, PROVINCE DE CHINE	4 150
TCHEQUE, REPUBLIQUE	329

THAILANDE	320
TURQUIE	450
URUGUAY	200
Total général	189947

AIDE A L'EGLISE EN DETRESSE

Tableau de compte de resultat par origine et destination - 2024

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUIT PAR ORIGINE				
1 – PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1. Cotisation sans contrepartie				
1.2. Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	16 056 929	16 056 929	17 238 930	17 238 930
- Legs, donations et assurances-vie	6 498 254	6 498 254	7 273 923	7 273 923
- Mécénat				
1.3. Autres produits liées à la générosité du public	110 553	110 553	51 087	51 087
2 – PRODUIT NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1. Cotisations avec contrepartie				
2.2. Parrainage des entreprises				
2.3. Contributions financières sans contrepartie				
2.4. Autres produits non liés à la générosité du public	412 956		360 646	
3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0		0	
4 – REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	128 152	0	146 649	0
5 – UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	410 688	410 688	550 895	550 895
TOTAL	23 617 531	23 076 423	25 622 130	25 114 835
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – MISSIONS SOCIALES				
1.1. Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	66 613	66 613	172 701	172 701
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2. Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	18 030	18 030	30 680	30 680
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	20 575 023	20 575 023	22 350 885	22 350 885
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1. Frais d'appel à la generosité du public	1 762 701	1 762 701	1 677 437	1 677 437
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	363 304	0	340 192	0
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	988 161	974 148	941 310	941 310
4 – DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	121 976	0	128 152	0
5 – IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 – REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	398 379	398 379	410 688	410 688
TOTAL	24 294 187	23 794 894	26 052 045	25 583 701
EXCEDENT OU DEFICIT	-676 656	-718 471	-429 915	-468 866

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUIT PAR ORIGINE				
1 – CONTRIBUTION VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
- Bénévolats	73 172	73 172	101 889	101 889
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
2 – CONTRIBUTION VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 – CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
TOTAL	73 172	73 172	101 889	101 889
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – CONTRIBUTION VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 – CONTRIBUTION VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 – CONTRIBUTION VOLONTAIRES AUX FONCTIONNEMENT	73 172	73 172	101 889	101 889
TOTAL	73 172	73 172	101 889	101 889

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public - 2024

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	RESSOURCES PAR OGRIGINE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCE DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	20 659 666	22 554 266	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	22 665 735	24 563 940
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	66 613	172 701	1.2. Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	16 056 929	17 238 930
1.2. Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	6 498 254	7 273 923
- Actions réalisées par l'organisme	18 030	30 680	- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	20 575 023	22 350 885	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	110 553	51 087
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 762 701	1 677 437			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	1 762 701	1 677 437			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	988 161	941 310			
TOTAL DES EMPLOIS	23 410 528	25 173 013	TOTAL DES RESSOURCES	22 665 735	24 563 940
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	398 379	410 688	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	410 688	550 895
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	718 471	468 866
TOTAL	23 808 907	25 583 701	TOTAL	23 794 894	25 583 701
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FOND DEDIES)	718 471	1 187 336
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-718 471	-468 866
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FOND DEDIES)	0	718 471
CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023		EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- CONTRIBUTION VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1- CONTRIBUTION VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	73 172	101 889	Bénévolat	73 172	101 889
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2- CONTRIBUTION VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3- CONTRIBUTION VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
Total	73 172	101 889	Total	73 172	101 889

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N
FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	410 688
(-) Utilisation	410 688
(+) Report	398 379
FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	398 379

AIDE A L'EGLISE EN DETRESSE

Annexe au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public Exercice clos le 31 Décembre 2024

1. CADRE LEGAL DE REFERENCE

AED a adopté à compter du 1^{er} janvier 2020 les nouvelles règles d'établissement du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources issu du règlement du comité de la réglementation comptable n° 2018-06 homologué par arrêté du 26 décembre 2018 qui remplace le règlement comptable n°2008-12 du 11 décembre 2008.

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2024 a été établi selon les dispositions du règlement ANC 2018-06.

Les règles et méthodes comptables retenus pour la détermination des produits liés ou non à la générosité du public sont détaillés au point 2.1 de la présente annexe.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

La ventilation entre les différentes rubriques des emplois du Compte d'emploi des Ressources a été faite sur la base suivante :

2.1. Règles et méthodes relatives à la générosité du public

2.1.1 Ressources

Les produits liés à la générosité du public comprennent les fonds perçus sans contrepartie, en l'occurrence les dons manuels, legs et donations, ainsi que des produits qui leurs sont liés tels que les utilisations de fonds dédiés antérieurs.

Les produits non liés à la générosité du public sont constitués des ressources perçues avec contrepartie, principalement les abonnements et ventes (directes ou par correspondance).

2.1.2 Emplois

Les emplois liés à la générosité du public s'entendent des emplois détaillés dans la note 3.1 ci-après.

Les emplois non liés à la générosité du public sont constitués des coûts d'achats des produits et des abonnements vendus : achats stockés, impressions des magazines, frais postaux, ainsi que les frais de personnels dédiés.

AIDE A L'EGLISE EN DETRESSE

Annexe au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public Exercice clos le 31 Décembre 2024

3.1. Règles et méthodes relatives aux postes d'emploi

3.1.1 Missions sociales

La réalisation des missions sociales de l'Association correspond à ses moyens d'action statutaires découlant de son objet (articles 3 et 4 des statuts de l'Association) : « Les moyens d'action de l'Association pour réaliser son objet sont le soutien à des projets en faveur de personnes en détresse ou dans le besoin, dans les pays où elle intervient par l'intermédiaire de l'Église, ainsi que l'assistance à ces personnes en détresse ou dans le besoin. L'Association peut aussi soutenir des projets ou apporter une assistance aux réfugiés originaires de ces pays. L'Association réalise des actions d'information et de sensibilisation en lien avec son objet et les projets auxquels elle vient en aide ».

Projets

Les projets soutenus par l'Association lui sont présentés par l'Association Aide à l'Église en Détresse Internationale (Aid to the Church in Need) dans le cadre d'un protocole de coopération. Le directeur de l'AED France se réserve la possibilité d'accorder des aumônes de manière ponctuelle et pour des montants peu significatifs sans demander l'autorisation préalable du centre international.

Information et sensibilisation

Les actions d'information et de sensibilisation en lien avec l'objet de l'Association et les projets auxquels elle vient en aide sont constituées :

- d'une part par un réseau d'animation et de sensibilisation à partir d'un bureau régional et de délégués (bénévoles) dans les départements qui assurent cette mission,
- d'autre part par la publication d'un « Bulletin de l'AED », de la revue « L'Église dans le Monde », et par des publications et productions sur les pays et les projets soutenus par l'Association.

3.1.2 Frais d'appel à la générosité du public

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais engagés pour les actions de promotion et d'appel à la générosité, sous forme de mailings, et aux frais de gestion du traitement des dons :

- Conception des campagnes ;
- Rédaction et conception des mailings ou autres documents d'appel ;
- Frais d'envoi ;
- Frais de tenue et de mise à jour des fichiers de donateurs ;
- Campagnes de publicité institutionnelle ou spécifique ;
- Traitement des dons, etc.

AIDE A L'EGLISE EN DETRESSE

Annexe au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public Exercice clos le 31 Décembre 2024

3.1.3 Frais de fonctionnement

Cette rubrique des emplois est constituée par les frais administratifs généraux en personnel, locaux, achats, déplacements, dépenses de fonctionnement, impôts et taxes, etc.

3.1.4 Ventilation des frais de personnel

La ventilation des frais de personnel est fondée sur une étude de suivi du temps passé par chaque membre du personnel dans les tâches qui lui incombent, régulièrement actualisée.

3.2 Règles et méthodes relatives aux postes de ressources

3.2.1 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Ce poste est constitué par le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées à la fin de l'exercice précédent.

3.2.2 Dons

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

3.2.3 Autres produits

Ce poste est principalement constitué du montant des abonnements et ventes (directes ou par correspondance) réalisés au cours de l'exercice.

3.2.4 Legs et ressources reportés

Seuls les legs pour lesquels les paiements ont été reçus ou encaissés sur l'exercice sont comptabilisés dans les ressources. Les successions en cours, et dont l'association n'a pas encore la jouissance, constituent les ressources reportées.

3.2.5 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

Les heures de bénévolat sont suivies par chaque bureau. Au cours de l'exercice 2024, l'Association Aide à l'Eglise en Détresse a bénéficié de 4 400 heures valorisées à 73 172€ chargé.

La valorisation du bénévolat est effectuée au taux horaire du SMIC chargé en vigueur à la clôture des comptes annuels.